

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 13 septembre 2016 complétant l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire

NOR : AFSZ1630795A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1^{er} ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire,

Arrête :

Article 1^{er}

Participent au conseil de surveillance avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, élus par leurs pairs au sein du comité d'agence prévu à l'article L. 1432-11 du code de la santé publique :

Mme Sonia PALVADEAU, titulaire ; Mme Véronique BAUDRY, suppléante.

Mme Pascale JOUSSEAUME, titulaire ; Mme Christine FONTAINE, suppléante.

Article 2

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 13 septembre 2016.

Pour la ministre et par délégation :
Le secrétaire général
des ministères chargés des affaires sociales,
P. RICORDEAU